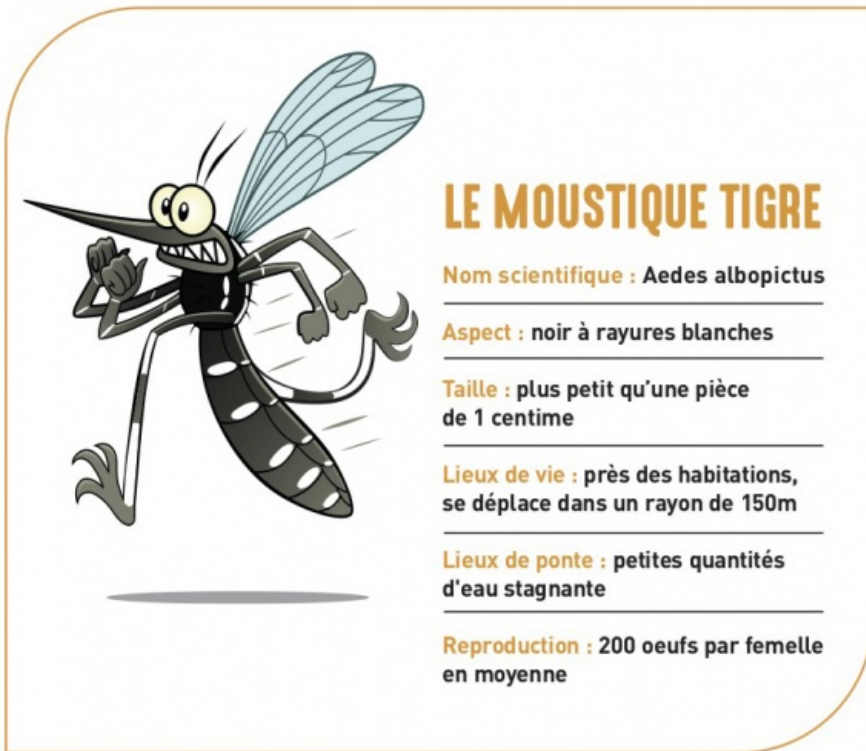


MOUSTIQUE TIGRE



© ?

Aedes albopictus, est un moustique tropical plus connu sous le nom de "moustique tigre". Lorsqu'il pique une personne infectée par le virus Zika, de la dengue ou du chikungunya, il peut transmettre cette infection. Il est donc aussi important de bloquer le développement de ce moustique que de s'en protéger lorsqu'on est malade. Au 1er mai 2020, le moustique tigre est implanté dans 58 départements.

EN SIGNALANT la présence de moustiques tigres vous participez à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition.

Pour pouvoir signaler la présence d'un moustique tigre aux autorités sanitaires, il faut disposer :

- d'une photo d'un moustique tigre ou
- d'un moustique dans un état permettant son identification.

Aucune identification ne sera possible si vous ne disposez pas de l'un ou de l'autre.

[===> PORTAIL DE SIGNALEMENT DU MOUSTIQUE TIGRE <=====](#)

Quelques gestes adopter pour éviter la prolifération du moustique tigre :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)**
- **Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)**
- **Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine**
- **Vérifier le bon écoulement des gouttières**
- **Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage**

Documents

[Dépliant / les bons gestes à adopter](#)

[Affiche / le moustique tigre / ne le laissons pas s'installer !](#)

Liens utiles

[Portail de signalement du moustique tigre](#)

[Cartes de présence du moustique tigre](#)

[Vidéo / s'informer sur le moustique tigre](#)

